



*Les participants à l'atelier qui a vu la validation du DICOMAS*

Abidjan, 12 avril 2019 (AIP)- La Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle se dote d'un dictionnaire et d'un répertoire de compétences à l'intention de son personnel administratif afin d'inscrire le management des ressources humaines dans une démarche qualité.

Le draft de ces manuels compilés au sien d'un document unique dénommé Dictionnaire des compétences des métiers de l'administration scolaire (DICOMAS) a été validé jeudi, au cours d'un atelier de trois jours qui a eu pour cadre un complexe hôtelier du district d'Abidjan, et auquel étaient conviés 22 participants issus des structures sous tutelle dudit ministère.

Selon le sous-directeur de la formation des personnels administratifs et assimilés, KANDÉ Amadou, le Dictionnaire des Compétences dresse une liste de 144 savoirs répartis en 18 savoirs généraux et 116 savoirs socio-professionnels, 69 savoir-faire et 28 savoir-être génériques communes aux différents métiers de l'administration scolaire et en propose une définition.

Quant au Répertoire, il contient l'ensemble des compétences du personnel administratif justifié par son domaine de compétence, le secteur d'activités, l'expérience professionnelle, l'emploi actuel ou récent, la fonction actuelle ou récente et son curriculum vitae.

A la clôture de l'atelier, le directeur du département de la valorisation et de la promotion des compétences au secrétariat national au renforcement des capacités, Léonce Yapo, a félicité les participants pour le « grand pas » franchi avec la disponibilité de ce dictionnaire.

Il a fait le plaidoyer auprès de l'Agence française de développement qui appui financièrement ce projet à travers la phase 2 du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), d'étendre l'initiative à d'autres départements ministériels en vue de permettre à la Côte d'Ivoire de disposer d'un dictionnaire interministériel de compétences.

Sur la base du Rapport d'État du système éducatif national (RESEN) publié en 2009, et mettant à nu de nombreux dysfonctionnements de plusieurs ordres notamment le fonctionnement non satisfaisant de l'Administration scolaire, le ministère a investi la DRH de la prérogative nouvelle d'offrir un service de formation continue aux personnels administratifs dudit ministère, depuis 2014.

D'où l'adoption d'un Plan de formation validé en 2016 et en cours d'opérationnalisation avec pour objectif principal de renforcer les capacités des 18 866 cadres administratifs du ministère de l'Éducation nationale.

(AIP) fmo